

Projet QC-2021-03
Réponses aux commentaires reçus pendant la période de consultation

Mars 2021

Ce document est une synthèse des commentaires présentés par les entités, tels qu'ils ont été reçus et dans la langue utilisée par celles-ci pendant la troisième période de consultation portant sur le projet QC-2021-01.

Document visé	Section visée	Commentaire	Entité	Réponse du coordonnateur de la fiabilité
Tout	Toute	Aucun commentaire à part que tout est clairement présenté.	RTA	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique.
Registre des entités visées	Annexe C	Le registre indique toujours Beauharnois comme une centrale de 2270MW. Une particularité devrait être inscrite pour indiquer que la centrale détient deux réseaux BES distinct <1600MW.	HQP	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique. Le Coordonnateur est d'avis qu'il n'est pas nécessaire de distinguer les deux réseaux BES de la centrale de Beauharnois puisque ces deux réseaux rencontrent les mêmes critères d'assujettissement aux normes de fiabilité selon la méthodologie RTP en vigueur et qu'ils ont essentiellement la même appellation.
Registre des entités visées	Général	Le registre ne traite toujours pas les « Centres de contrôle ». Est-il possible d'en traiter pour indiquer que les centres de contrôle appartiennent à HQT ?	HQP	Le Coordonnateur est d'avis que le Registre a pour objectif de fournir une liste exhaustive des installations assujetties aux normes de fiabilité ainsi que certaine particularité d'application. En ce qui concerne les « Centres de contrôle », le Coordonnateur est d'avis que le traitement de ceux-ci dans le Registre n'a pas d'impact sur la fiabilité et par conséquent, le Registre n'a pas à traiter des « Centres de contrôle ».
Registre des entités visées	Toute	<p>Voici les corrections à apporter au document :</p> <p>À la page 12 du registre des entités visées par les normes de fiabilité, notre adresse demeure le 3860 boul. Laflèche mais la case postale et le code postal ont changés pour C.P. 6056 et le code postal G5C 0B7.</p> <p>Je vous confirme que le Poste McCormick a été renommé Poste G.-H.-Gagné (tel que mentionné à la page 32 du registre des entités visées par les normes de fiabilité).</p> <p>Par contre, à la page 36 du même document, le nom de la centrale est McCormick (et non SCHM).</p>	SCHM	<p>Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique.</p> <p>Le Coordonnateur modifiera le Registre afin de refléter les commentaires de l'entité.</p>